

Monsieur le député,

Vous n'êtes pas sans savoir que le poker est en plein développement dans notre pays. Plusieurs études montrent qu'aujourd'hui, plus de 500.000 personnes connaissent les règles et jouent occasionnellement ou régulièrement. Ces mêmes études prévoient que le nombre de joueurs, passionnés ou sympathisants devrait approcher les 3 millions d'ici fin 2008. Le phénomène est tel que les médias s'empressent d'acheter des droits d'images de prévoir des pilotes d'émissions et que les magasins de jeux et les grandes surfaces commencent à vendre du matériel pour jouer.

Le développement du poker est facilité par l'essor du jeu en ligne, les joueurs étant alors isolés et marginalisés. L'Etat, dans son rôle de protection et d'encadrement, a répondu à ce développement par une adaptation restrictive de la loi sur l'exploitation du Poker dans les casinos et par quelques mesures (prochainement en application ?) qui figurent dans la loi sur la prévention de la délinquance, le poker étant considéré en France comme jeu de hasard et d'argent.

Or, bien que cela ne paraissait que peu envisageable il y a un an, des milliers de joueurs passionnés se sont regroupés au sein de communautés pour partager leur passion mais aussi des valeurs qui ne peuvent être associées à des notions de hasard et d'argent : respect, éthique, convivialité... le poker est pour eux synonyme de jeu au sens de loisir et de compétition sportive. La plupart d'entre eux jouent occasionnellement et les enjeux moyens ne dépassent pas les 2 euro par jour selon la dernière étude internationale d'importance menée par le groupe indépendant eCOGRA (<http://www.ecogra.org/news-details.aspx?OP=&NewsID=100>).

Ces communautés avaient une existence purement virtuelle (par l'intermédiaire de sites et forums sur internet) mais la volonté de ces passionnés de défendre leur vision du Poker les a conduits à acquérir une personnalité juridique puisque des clubs sous forme d'associations loi 1901 se sont créés partout en France. Ces associations poursuivent plusieurs buts :

- l'amusement : la pratique de ce jeu en réel (par opposition au virtuel d'internet),
- la pédagogie : enseigner les subtilités de ce jeu
- la prévention : faire connaître à ceux qui ne considèrent le Poker que comme un jeu d'argent les risques qu'ils encourent.
- L'action : promouvoir les valeurs saines décrites ci-dessus et aider les joueurs en les orientant vers des organismes spécialisés si nécessaire (SOS joueurs...)

Nous, joueurs, passionnés mais avant tout citoyens, souhaitons vous rencontrer pour vous exposer nos arguments sur l'urgence de créer un nouveau cadre légal répondant à ces attentes, ces questions, ces problèmes.

Permettez nous pour conclure, et sans entrer dans une argumentation qui ne peut être qu'orale dans un premier temps, de vous montrer que notre action va dans le sens de la volonté de l'Etat tel qu'elle a été fixée par M. le Président Nicolas SARKOZY : fixer des règles justes, en discussion avec les organismes représentant les citoyens concernés et les faire appliquer. Cela est vrai pour les discussions économiques, pour les discussions sociales, cela doit l'être aussi pour notre jeu et ses bientôt 1 million de passionnés ou sympathisants.

Espérant que notre proposition de rencontre retiendra votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de notre plus profond respect.